

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Réunion du 04 novembre 2009

1/ Médiation du crédit et encours de crédits

• **Médiation du crédit**

A ce jour, 92 dossiers ont été transmis à la médiation du crédit aux entreprises dans le département (908 reçus au niveau régional). 73 % des dossiers recevables ont connu une issue favorable au niveau départemental et régional contre 64 % au niveau national.

• **Evolution des encours de crédits**

Les encours de crédits mobilisés à fin septembre 2009 au plan national, régional et départemental figurent en annexe 1. Pas de nouvelle cassure observable dans le secteur des TPE pour le département.

2/ Données fiscales et sociales

2.1 - Direction des services fiscaux

- L'évolution des chiffres d'affaires déclarés par les entreprises assujetties à la TVA pour les 9 premiers mois de 2009 (6,016 Mds€) affiche un repli de 3,3 % par rapport aux 9 premiers mois de 2008 (6,219 Mds€) : - 12,8 % pour la construction et - 8,9 % pour le commerce et la réparation automobile ;
- Les rentrées de TVA au 30 septembre 2009 diminuent de 0,15% par rapport à 2008.
- Mesures fiscales du plan de relance :
 - Remboursement anticipé crédit impôt recherche : 62 entreprises pour 3 millions d'euros ;
 - Remboursement anticipé de reports en arrière de déficits : 55 entreprises pour 1,2 million d'euros ;
 - Plans de règlement accordés (TVA et IS) : 63 plans pour 0,87 million d'euros ;
 - Pénalités non appliquées (TVA et IS) : 48 entreprises pour 0,042 million d'euros.
- Entreprises reliquataires (TVA et IS) : 539 comptes débiteurs fin octobre 2009 pour 428 fin octobre 2008 (+26%).

2.2 URSSAF

L'embellie constatée au mois d'août par rapport à la même période en 2008 se poursuit au mois de septembre.

Ainsi, le taux des restes à recouvrer s'établit à 3,37 % contre 3,96 % à fin septembre 2008 et signe une meilleure capacité des cotisants à faire face à leurs échéances que l'an passé.

Sur d'autres indicateurs des mouvements contrastés sont constatés, quoique ne jouant que sur des situations de débiteurs en nombre réduit.

Le nombre de débiteurs à fin septembre s'établit à 109 soit 19,8 % de plus qu'au mois de septembre 2008.

Mais les délais de paiement accordés aux cotisants mensuels (plus de 10 salariés) baissent de 44,4 %, mais pour 5 dossiers seulement. Le montant moyen accordé baisse lui de 57,2 % à 5 202 euros.

Pour les cotisants trimestriels (1 à 9 salariés), le nombre d'accord de délais accordés progresse de 66,7 % par rapport à 2008 pour 30 dossiers. Mais le montant moyen de ces délais baisse de 45,3 % et s'établit à 2190 euros.

Enfin, le nombre d'heures supplémentaires consommées par les entreprises poursuit sa diminution par rapport à l'année 2008. Mais celle-ci ralentit fortement. En effet, la baisse s'établit à - 18,9 % en juin, - 17,4 % en juillet et - 6,7 % en août. Les heures supplémentaires constituant un des moyens d'ajustement des capacités de production des entreprises, cette évolution peut indiquer une reprise d'activité grandissante.

2.3 – Direction du travail

- Demande d'emplois

La dégradation de la situation du marché du travail tend à se stabiliser au cours du mois de septembre (augmentation de la DEFM cat. A-B-C de +0,7% sur 1 mois contre +2,7% le mois dernier). Le département résiste mieux que les autres départements de la région.

Ainsi, sur un an, l'évolution du chômage (DEFM cat. A-B-C) a progressé de 16,1% dans le département contre 18,1% en moyenne régionale.

- Chômage partiel

Evolution du nombre d'heures en demande d'indemnisation par les entreprises : 25 000 en juillet, 1 280 en août (mois non représentatif en raison des congés payés), 107 000 en septembre (13 entreprises), 24 000 à fin octobre (11 entreprises).

- Licenciements économiques déclarés à la direction du travail

105 en juin, 46 en juillet, 27 en août, 36 en septembre et 31 en octobre. Un tassement est donc observé, mais la tendance reste à confirmer.

3/ Tour de table sur la situation économique

La reprise économique ressentie par la Banque de France ne se confirme que timidement. Cependant il faut attendre la publication de l'enquête régionale de conjoncture portant sur le mois d'octobre pour se prononcer valablement.

Les appels d'offres des collectivités locales tardent à se manifester concrètement en particulier en matière de travaux publics.

Mme la préfète indique qu'elle a communiqué au Ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance la demande formulée par la fédération départementale des travaux publics d'assouplir les règles relatives aux engagements pris par les collectivités locales dans les conventions de remboursement anticipé du FCTVA. Elle précise qu'une expertise est en cours afin de définir les solutions techniques les plus favorables aux collectivités. A ce titre, une proposition de plusieurs parlementaires d'instituer une journée complémentaire est notamment examinée.

La reprise se confirme dans le secteur privé de la rénovation et un début de reprise du second œuvre est observable. Un déport des effectifs des filiales de grands groupes est perçu et pourrait se traduire par une augmentation du chômage.

A cette occasion la Préfète annonce qu'un point particulier sera fait lors de la prochaine CDFE sur les aides au logement dans le cadre du plan de relance.

Le secteur des travaux publics connaît une certaine stabilité des emplois. Les prix des devis ont fortement chuté (de l'ordre de - 40 %) et l'effet sur les chiffres d'affaires 2009 sera voisin (environ - 30 %), même si les volumes sont proches de ceux de 2008.

Le petit commerce et la restauration sont des secteurs très affectés par la crise. Le financement de la trésorerie est difficile à obtenir.

Le Crédit Agricole constate d'une manière générale que sur un an la situation économique et du crédit s'est moins dégradée qu'il ne l'avait anticipé. Le marché des entreprises résiste mieux que prévu mais la situation reste très contrastée selon les secteurs d'activité et à l'intérieur de ces secteurs.

Cependant, le monde agricole connaît une situation particulière. Pour la première fois, il est touché, tous secteurs confondus. La cause des difficultés de l'agriculture française semble donc structurelle et en lien avec la disparition des mécanismes de régulation.

Des projets d'investissement se profilent, ce que confirme le président départemental de l'UIMM, qui attire l'attention sur la nécessité de se préparer à la sortie de crise compte tenu notamment du problème de compétitivité de la Zone euro vis-à-vis de la Zone dollar qui se présente de plus en plus, Etats-Unis eux-mêmes compris, comme une zone « low cost ». L'aéronautique continue de jouer un rôle « d'amortisseur » de l'impact de la crise au niveau régional.

4/ Présentation du fonctionnement de la CRCA NMP en matière de crédit et de traitement de la médiation

Voir annexe 2 pour la présentation de M. Aupart, Directeur Général Adjoint de la CRCA Nord Midi-Pyrénées. Eléments complémentaires : production de crédit annuelle d'1,5 Mds €. Volonté affichée de ne pas mettre les dossiers en médiation dans le circuit des affaires spéciales mais de confier leur traitement à la ligne opérationnelle des engagements, avec un interlocuteur unique dédié par département comme interface du médiateur départemental, sans déposséder pour autant le chargé d'affaires. Sans doute une clé de succès en matière de médiation. A souligner l'effet indirect de la médiation dans le réseau CRCA : la mise en place d'un système de prévention par des prises de contact à l'initiative des chargés de mission avec les clients « fragiles » pour éviter la multiplication des occasions de recours à la médiation du crédit.



Liste des annexes

Annexe 1 : Evolution des encours de crédits mobilisés (France, région, départements)

Annexe 2 : Présentation CRCA Nord Midi-Pyrénées



La prochaine réunion se déroulera **le mercredi 16 décembre 2009** à partir de 17 H 30, à la préfecture.

Ordre du jour :

- Tour de table sur la situation économique
- Information sur le soutien public au logement
- Réglementation financière Bâle 2 et financement des PME, Banque de France
- Intervention d'OSEO sur le nouveau dispositif mis en place par le Gouvernement pour aider les PME à renforcer leurs fonds propres
- Présentation de l'organisation et des méthodes de distribution du crédit par la Banque Populaire Occitane BPO

PARTICIPANTS

NOM-PRENOM	ORGANISME
AUFORT Pierre-Louis	Crédit Agricole - FBF
BARREAU Patrick	CE Midi-Pyrénées
BARROSO Jérôme	Préfecture
BEQUET Stéphane	Mairie Montauban
BONTEMPI Martine	Préfecture
BRANDILLY Sébastien	Société Générale
CHERLONNEIX Bernard	Banque de France
DELETANG Sylvie	CCI
DE VERGNETTE Philippe	Chambre d'Agriculture
GRIZAUD Alain	FBTP
GUERIN Jean-Luc	IUMM 82
HORDEAUX Sébastien	Centre des Jeunes dirigeants
LAFURIE Caroline	SIAGI
LAQUERBE Thibaud	SIAGI
LASSALLE Bruno	LCL
LERISSON Didier	Banque Populaire Occitane
LESZCZYNSKI Patrick	DDTEFP
MARTY Jean-Louis	CCI
MAUBARTHE-LERE Bernard	URSSAF
POLVE-MONTMASSON Danièle	Préfète
RABAIN Lionel	DSF
ROUVIERE Gilles	Banque Courtois
TIGNOL Jean-Claude	Expert-comptable